



15ème législature

Question N° : 45119	De M. David Corceiro (Non inscrit - Val-d'Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique		Ministère attributaire > Transition écologique
Rubrique > biodiversité	Tête d'analyse > Lutte contre le trafic de viande de brousse	Analyse > Lutte contre le trafic de viande de brousse.
Question publiée au JO le : 05/04/2022 Question retirée le : 12/04/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. David Corceiro alerte Mme la ministre de la transition écologique sur les enjeux liés à la lutte contre le trafic de viande de brousse par voies aériennes. M. le député rappelle que le trafic illégal de viande d'animaux sauvages représente d'une part une menace pour la sécurité sanitaire des sociétés. D'autre part, ces pratiques ont un impact désastreux sur l'effondrement de populations de certaines espèces - voire, contribuent fortement à leur disparition. Il tient à saluer les premiers travaux de la troisième stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), issus d'une large consultation de l'ensemble des acteurs concernés et des citoyens, présentés mardi 15 mars 2022 par le Gouvernement et qui vise à lutter contre le déclin de la biodiversité. Aussi, il salue le travail des agents mobilisés, notamment des douanes et de l'Office français de la biodiversité (OFB), qui s'évertuent à stopper ce commerce illégal d'espèces sauvages. Enfin, il note l'amélioration significative qu'a constitué l'ouverture de la station d'accueil pour les animaux au statut sanitaire incertain à l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy, début mars 2020. Toutefois, il alerte sur le nombre important de viande de brousse qui continue d'être saisi à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. M. le député rappelle que parmi les trois premiers axes identifiés de la SNB, le premier se concentre notamment sur la protection des écosystèmes et le troisième vise à soutenir l'évolution d'une société plus en harmonie avec l'environnement en protégeant la santé des Français. Ainsi, il souhaite connaître les mesures envisagées par le Gouvernement dans le cadre de la troisième stratégie nationale pour la biodiversité pour lutter contre ce trafic, qui met en péril la biodiversité et la sécurité sanitaire. Il souhaite également connaître les prochaines échéances et les premières mesures prévues dans le nouveau plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages pour répondre à cette problématique.